

ENGLISH VERSION BELOW



COALITIONS EUROPÉENNES POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE
EUROPEAN COALITIONS FOR CULTURAL DIVERSITY

La diversité culturelle de demain se construit aujourd'hui

Communiqué de presse

11/12/2015

DROIT D'AUTEUR EN EUROPE : LES CEDC DEMANDENT DES ÉCLAIRCISSEMENTS

Le mercredi 9 décembre, la Commission européenne a publié son plan d'action sur la modernisation du droit d'auteur et le règlement sur la portabilité transfrontalière des services en ligne.

Les Coalitions européennes pour la diversité culturelle constatent une évolution notable du discours tenu par la Commission européenne sur ce sujet, en particulier sur l'importance du principe de territorialité qui est au centre du financement de la création européenne. Elles notent avec satisfaction que la rémunération des auteurs et de la création, le rôle des grands acteurs du numérique dans le partage de la valeur, la lutte contre la contrefaçon et la meilleure circulation des œuvres en Europe font partie des priorités que se fixe la Commission.

Les CEDC regrettent cependant qu'après plusieurs mois d'attente et d'incertitudes, le plan d'action ne clarifie pas davantage les intentions de la Commission et les mesures concrètes qui pourront être envisagées. Le flou demeure en particulier sur les moyens permettant d'assurer un juste partage de la valeur des revenus sur internet, de renouveler la régulation des plateformes internet et de moderniser le financement de la création et la rémunération des auteurs et artistes.

Elles déplorent par ailleurs de la réintroduction du débat autour de la rémunération pour copie privée, qui constitue pourtant une ressource essentielle pour les créateurs, les producteurs et les artistes ainsi que pour le financement d'événements culturels dans de nombreux pays européens. Elles s'interrogent également sur l'objectif à long-terme de parvenir à un titre unique du droit d'auteur en Europe qui pourrait affaiblir son niveau de protection. Si elles soutiennent l'objectif de favoriser la portabilité transfrontalière des services en ligne proposant des offres culturelles, celle-ci devra être précisément encadrée.

Enfin, les Coalitions européennes rappellent leur vigilance à l'égard d'un élargissement de l'accès transfrontières aux œuvres qui ne doit pas conduire à remettre en cause, de façon insidieuse, le principe de territorialité. A ce titre, la Commission européenne devra notamment prendre pleinement ces risques en compte lors de la révision de la directive relative au câble et au satellite.

Contact presse France:

Pauline Ragot – 01 40 23 45 11 – pauline.ragot@sacd.fr

Contact presse International :

Ségolène Bunel - +33 (0) 1 40 23 47 92 – segolene.bunel@sacd.fr / www.coalitionfrancaise.org

We are building today the cultural diversity of tomorrow

Press release

11/12/2015

COPYRIGHT IN EUROPE : THE ECCD WANT CLARIFICATIONS

On December 9th, the European Commission published its action plan to modernize copyright and its regulation on cross-border portability for on-line services.

The European Coalitions for Cultural Diversity see a clear evolution in the European Commission's position on the subject. In particular it welcomes the Commission's recognition of the importance of the territoriality principle, central in the financing of European creation. They welcome the fact that the remuneration of authors' and creation, the role the major internet players should play in value sharing, the fight against piracy and the need for a wider circulation of works in Europe are now ranking amongst the Commission's priorities.

Yet the ECCD regrets that, despite many months of waiting and uncertainty, this action plan still does not clearly state what the Commission's intentions are and what concrete measures will be envisaged. The means to ensure a fair share of value from internet revenues, or on how to renew the regulations of internet platforms and on how to modernize the financing of creation and authors' and performers' remuneration remain very vague.

They also regret that the debate on remuneration for private copying is being re-opened again, even though it represents the main financial resource for creators, producers and artists as well as for the financing of cultural events in many EU countries. They also question the long-term objective of a unified copyright title in Europe as this might lead to weaker copyright protection overall. Although they agree with the objective of improving cross-border portability for on-line services providing cultural offers, they stress that it should be precisely defined.

Finally, the Coalitions will remain vigilant that a wider cross-border access to works does not, insidiously, result in questioning the territoriality principle. In this respect, the European Commission also needs to fully consider what are the risks involved when revising the Satellite and Cable Directive.

Press contact France:

Pauline Ragot – 01 40 23 45 11 – pauline.ragot@sacd.fr

Press contact International : Ségolène Bunel - +33 (0) 1 40 23 47 92 –

segolene.bunel@sacd.fr / www.coalitionfrancaise.org